

## Budget 2012 : 2 438 emplois socialement utiles et budgétairement rentables supprimés à la Direction générale des finances publiques

Le gouvernement veut supprimer 2 438 postes\* au sein de la Direction générale des finances publiques (DGFIP). Contrairement à ce qu'indique le Ministère du budget, la « règle » purement dogmatique du non remplacement de 1 départ sur 2 à la retraite ne s'applique pas à la DGFIP : en réalité, plus de 2 départs sur 3 ne sont pas remplacés, et ce depuis plusieurs années. Depuis 10 ans, la DGFIP aura ainsi perdu plus 16 % de ses effectifs.

**Supprimer des postes au sein de la DGFIP est économiquement et socialement absurde, contre-productif et incompréhensible : les emplois de la DGFIP sont en effet socialement utiles et budgétairement rentables.**

Veut-on renseigner correctement le public ? Veut-on bien gérer les impôts d'État et locaux ? Veut-on lutter contre la fraude fiscale ? Veut-on un fichier immobilier et un plan cadastral fiables ? Veut-on bien conseiller les collectivités locales ? Veut-on un bon traitement de la dépense publique ? Veut-on une évaluation correcte du domaine de l'État ? En supprimant des emplois à la DGFIP, le gouvernement répond « non » à ces questions. Répondre « oui » ne pourrait que se traduire par l'arrêt des suppressions d'emplois, voire par la création d'emplois au sein de l'administration fiscale et financière de l'État.

Immanquablement, l'argument de l'informatisation des services est employé par les tenants des suppressions d'emplois pour justifier ces dernières. Cet argument ne tient pas. La télédéclaration, les téléprocédures et les autres vecteurs dématérialisés ne peuvent expliquer à eux seuls les suppressions d'emplois d'autant que, dans les services, **la charge de travail globale a fortement augmenté**. Si l'informatisation a fait évoluer le travail, elle ne l'a pas allégé : il faut toujours renseigner le public, gérer et contrôler l'impôt...

Ainsi, entre 2002 et 2010 :

- *l'accueil des contribuables durant la période de dépôt de la déclaration des revenus a progressé de plus de 31% (et sur toute l'année, plus de 15 millions de personnes se rendent dans les services de la DGFIP),*
- *le nombre de déclarations des revenus a progressé de près de 10%,*
- *le nombre de redevables de la TVA a progressé de plus de 31% ;*
- *le nombre d'entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés a progressé de plus de 46% ;*
- *le nombre d'avis de taxe foncière a progressé de plus de 19%,*
- *le nombre d'avis de taxe d'habitation a progressé de plus de 23%,*
- *le nombre de locaux répertoriés par le cadastre a progressé de plus de 10% ;*
- *le nombre de contrôles fiscaux a augmenté de près de 3%,*
- *le nombre de réclamations a progressé de plus de 4%,*
- *le nombre de comptes tenus par le réseau des trésoreries a progressé de plus de 54% ;*
- *la charge de travail liée à la dépense publique est également en forte hausse.*

Or, de 2002 à 2010, **plus de 20 000 emplois ont été supprimés et 1 000 trésoreries de proximité ont été rayées de la carte**. Les conséquences de cette évolution se font durement sentir : dégradation des conditions de travail (avec un malaise social qui a atteint un niveau inquiétant et inégalé dans les services) et de la qualité des missions, éloignement et repli du service public...

**Supprimer des emplois à la DGFIP ne répond à aucune logique budgétaire et économique, au contraire.** Un emploi créé à la DGFIP rapporte (et de loin) beaucoup plus qu'il ne coûte. On est donc en droit de s'interroger sur les orientations réelles du gouvernement : voudrait-il affaiblir l'action de l'État et l'efficacité des missions, notamment fiscale et financières, qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

\*Réf : Projet PLF 2012 présenté au Conseil des Ministres le 28/09/2011

<http://snuisudtresor.fr>